



MISCELLANÉES

MISCELLANY

AVEC LA COLLABORATION DU PROFESSEUR CYPRIEN LEBORGNE

Mes chers amis,

Je ne sais si la température ambiante y est pour quelque chose — nous venons de subir une chaleur torride pendant une dizaine de jours —, mais je n'arrive pas à trouver la fraîcheur d'esprit qui m'est nécessaire pour préparer mes Miscellanées. Heureusement que mes correspondants, eux, ne sont pas logés à la même enseigne, et c'est d'un pays plus septentrional que le nôtre que m'arrive le problème que je vous livre aujourd'hui. Espérons que vous ne laisserez pas « sécher » M. Fuidujoin tout l'été et qu'il pourra « pomper » chez vous les arguments dont il a besoin pour défendre sa situation... et l'hydraulique communale.

N.D.L.R. — A nos fidèles amis des Miscellanées, nous devons un avertissement : ce n'est pas Cyprien Leborgne qui a rédigé ce préambule.

Hélas, si nous avons essayé de retrouver son style pour l'écrire, nous avons perdu toute trace de sa personne... Il a posé un jour le problème sur son bureau et a disparu, prévenant seulement qu'il allait se livrer, quelque part, à des expériences, et qu'il reviendrait bientôt avec de nouveaux problèmes, des réponses et des exigences accrues quant à la place impartie à sa rubrique. Attendons...

La Houille Blanche.

LE CHATEAU D'EAU DE ROCHENEYR-PIGAS

(Problème n° 93)

Monsieur le Professeur,

Après bien des hésitations et avec une certaine honte, je n'espère plus qu'en votre secours pour me rendre le sommeil et peut-être m'éviter le déshonneur d'une destitution.

Dans notre petit bourg provincial de Rocheneyr-Pigas, l'installation d'un venturi de mesure sur la conduite d'alimentation du château d'eau, m'a mis en conflit avec le Conseil communal.

Jusqu'à présent, j'ai tenu bon, me raccrochant avec la dernière énergie, à la seule lueur qui



éclaire ma nuit, le vieil adage qui veut que l'on n'ait rien pour rien, mais je dois bien avouer que le seul argument que je puis opposer à mes détracteurs, n'est rien autre qu'un principe, et défendre sa situation et son avenir avec un principe de physique contre le rude bon sens pratique de nos édiles communaux et de nos services techniques est une gageure. Ma position devient vraiment intenable.

Voici le fait brutal dans sa concision.

Sans avoir rien changé en quoi que ce soit de notre installation, si ce n'est d'y placer un tube de venturi, la consommation annuelle en énergie de pompage a diminué de quelques %. Le débit

n'a pas varié; la cote de déversement de la conduite, pas davantage.

Prochainement, le Conseil doit se prononcer sur la proposition des Services techniques qui suggèrent l'installation d'un nombre suffisant d'autres venturi, ce qui supprimerait entièrement la dépense de pompage. Comment empêcher cette folie? Avec d'autres arguments qu'un principe.

Avec l'espoir d'une réponse de votre part qui, j'en reste convaincu, donnera raison au principe, je reste votre très dévoué

FUIDUJOIN.